

Oubliés...

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **35 (1998)**

Heft 1349

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La réforme fiscale écologique

en compte le critère écologique de la même manière que l'on a toujours pris en compte des considérations économiques et sociales. On peut par exemple transformer l'imposition des véhicules d'une taxe sur la cylindrée en une taxe sur le poids, qui reflète davantage la charge que le véhicule va représenter pour le réseau routier, l'air, le bruit ou la consommation énergétique.

Un débat tactique

La transformation du système fiscal est plus ambitieuse et vise à modifier l'assiette fiscale dans l'idée que cela sera meilleur pour l'environnement, l'économie et l'emploi. La Confédération s'y engage dans le cadre de sa stratégie de développement durable (Agenda 21), en vue du remplacement du régime financier actuel d'ici son ex-

piration en 2007. Comme pour les taxes d'orientation, on retrouve ici la préoccupation de substituer un système à un autre et non d'ajouter de nouvelles taxes ou de nouvelles recettes.

Le principal débat sous-jacent est largement tactique. Les puristes tiennent à dissocier la mise en place de taxes écologiques de toute augmentation du revenu fiscal, en remboursant scrupuleusement le produit des taxes d'orientation et en faisant correspondre des réductions des impôts traditionnels ou des charges sociales à la mise en place d'une taxation écologique, quitte dans un second temps à envisager l'augmentation des barèmes. Les financiers ne voient pas pourquoi ils se priveraient de l'argument écologique pour mieux faire passer des réformes procurant des recettes nouvelles cruellement nécessaires, taxant l'énergie pour fi-

nancer l'AVS, par exemple – avec le risque de perdre sur les deux tableaux. L'analyse du politologue tendait à montrer que, pour une fois, le réalisme politique paraît être du côté des puristes dans un régime de démocratie directe.

Plus spécifiquement, le canton de Berne a procédé à une étude d'ensemble des « instruments économiques pour la protection de l'environnement avec compensation des recettes perçues » (en allemand MUEK) à la portée des cantons. Une foule de taxes imaginatives (sur l'extraction de gravier, sur les places de parcs que les entreprises mettent à disposition du personnel et des visiteurs etc.), une évaluation des effets proposant les inévitables clauses de sauvegarde et des scénarios de restitution aux personnes physiques sont maintenant prêts pour la mise en œuvre, dans l'idée d'améliorer la compétitivité du canton de Berne par rapport aux autres. Ce volet fait lui aussi l'objet d'une publication disponible en allemand et en français.

Au total, une journée qui redonne quelque espoir dans la capacité de renouvellement et d'innovation du fédéralisme suisse. *fb*

SPORT

Et dire qu'au départ le football devait combattre l'alcoolisme

LE FOOTBALL ET L'ARGENT, une petite mise au point s'impose. L'argent n'a pas envahi ce sport récemment. Il lui est consubstantiel dès le début pour une raison qui tient à ses origines populaires. La diffusion initiale du football chez les ouvriers des Midlands britanniques a été le fait des pasteurs anglicans vers 1870, adeptes de l'hygiénisme, qui ont favorisé la pratique sportive dans le but explicite de lutter contre l'alcoolisme. Face à l'aristocratie anglaise, amatrice de rugby, de boxe et de chasse, les ministres du culte ont encouragé un sport peu à l'honneur dans les *high schools*, car jugé insuffisamment viril: le football.

Les espérances des Révérends sont dépassées

La *gentry* anglaise prône alors des valeurs de dilettante dont l'amateurisme sera issu. On ne fait pas commerce de ce qui vous passionne, qu'il s'agisse de collections de vases grecs ou de rugby. Dans les villes industrielles du centre de l'Angleterre, cette éthique ne correspond pas vraiment à la vie quotidienne! Et le succès du football dépasse les

espérances des Révérends. Au début, on joue des matchs paroisse contre paroisse, puis bientôt on crée des clubs, on essaie de rassembler les meilleurs éléments d'une ville pour qu'ils affrontent la cité voisine.

Cette activité devient difficile à concilier avec les horaires de l'usine. C'est ainsi que le premier championnat de football professionnel naîtra en 1880. Il réunira presque exclusivement des clubs issus des villes industrielles, de Birmingham à Liverpool, sera pendant longtemps très influencé par l'esprit anglican et considéré avec le plus parfait dédain par les classes dirigeantes anglaises. D'une certaine manière, dire aujourd'hui du football qu'il est pourri par l'argent revient à épouser le point de vue d'un *gentleman farmer* de la fin du 19^e siècle face au monde ouvrier...

À noter que, sur le continent, les prêtres catholiques prirent le relais des anglicans dans la diffusion du football. Aujourd'hui encore cette histoire est inscrite dans les statistiques: on pratique sensiblement plus le football dans les pays catholiques que dans les régions réformées! *fg*

Oubliés...

LE CHANT A JOUÉ un grand rôle au sein du mouvement ouvrier. Sur des airs connus, des paroles militantes étaient composées. Ainsi le *Drapeau rouge* que Paul Brousse, militant de la Commune de Paris, réfugié en Suisse, a écrit à Berne en 1877. C'était après la tentative sauvage de disperser un cortège ouvrier et de s'emparer du drapeau rouge. Chanté sur l'air des *Bords de la libre Sarine*, ce chant a eu diverses versions. Deux strophes sont régulièrement omises, qui se trouvent dans *Un siècle de chansons* publié en 1996 par le CIRA (av. de Beaumont 24, 1012 Lausanne):

« On crut qu'à Berne, en république,
Il pouvait passer fièrement
Mais par le sabre despotique
Il fut attaqué lâchement.

Ce drapeau que le vent balance
Devant un cortège ouvrier
C'est lui! Glorieux il s'avance
En triomphe dans Saint-Imier. » *cfp*